

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN

OBJET : Demande de subvention pour les rencontres d'affaires Résallia du 20 novembre 2014

Mesdames, Messieurs,

Pour la troisième fois, le GIC (Groupement Interprofessionnel du Châtelleraudais), la CCI de la Vienne et la CCI de Touraine organisent une manifestation de rencontres d'affaires entre des dirigeants d'entreprises des départements de la Vienne et de l'Indre et Loire.

Grâce à l'implication du GIC dans ce projet, cette manifestation aura lieu à Châtellerault le jeudi 20 novembre 2014 dans l'après-midi. La communauté d'agglomération du pays châtelleraudais mettra à disposition la salle de l'Angelarde pour l'occasion.

L'objectif des organisateurs est de réunir 180 entreprises, dont une majorité du secteur industriel et / ou du secteur des services à l'industrie. Chaque entreprise pourra organiser des rendez-vous d'affaires avec d'autres participants. Elles seront représentées par les décideurs, à l'exception des grands donneurs d'ordres, et des collectivités où les acheteurs seront acceptés.

Le budget prévisionnel pour l'organisation de la rencontre est de 35 000 €.

Dans ce cadre, le GIC a sollicité la CAPC pour subventionner la manifestation, et être présente par le biais d'un stand.

* * * * *

VU l'article 3 alinéa I.1.1 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence de développement économique,

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU la demande de subvention du GIC en date du 30 juillet 2014,

CONSIDERANT les multiples intérêts de cet événement pour la CAPC :

- Rencontres informelles avec les entreprises participantes sur un stand dédié à l'Agglomération tout l'après-midi,
- Promotion de l'offre d'accueil du Châtelleraudais aux entreprises extérieures au territoire, non seulement du Poitou, mais aussi de Touraine,
- Présentation sur le stand de la stratégie économique de la communauté d'agglomération,

Délibération du bureau prise par délégation

du 3 novembre 2014

n° 3

page 2/2

- Affichage du logo des partenaires dans l'invitation envoyée aux entreprises.

CONSIDERANT l'importance de soutenir des évènements qui permettent de favoriser les rencontres d'affaires, les synergies inter-entreprises, et l'émergence de nouveaux marchés,

Le bureau, ayant délibéré, décide :

- ~ d'attribuer une subvention de 1 500 € au GIC pour l'organisation du salon Résallia à Châtelleraut le 20 novembre 2014,
- ~ d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

La dépense sera imputée à la ligne budgétaire 93/6574/4300

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Transmis à la sous préfecture, le 7/11/2014

Publié au siège de la CAPC, le 6/11/2014

n° 9135

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER